

cndp

Commission nationale
du **débat public**



Débat public sur le projet EuropaCity

Du 15 mars au 30 juin 2016

conférence-débat

« L'Enjeu d'un pôle de centralité entre Paris et Roissy »

Lundi 30 mai – Saint-Denis

19h-22h

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du débat public



Monsieur Dominique CARRÉ

Conseiller délégué de l'Établissement public territorial
Plaine Commune, chargé des espaces publics et de l'éco
mobilité.

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du débat public



Madame Claude BREVAN

Présidente de la commission particulière du débat public
sur le projet EuropaCity

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Les principes du débat public

Le débat public porte sur :

- **L'opportunité** du projet
 - Ses **objectifs**
 - Ses **caractéristiques principales**
-
- Il se déroule **en amont de la décision** du maître d'ouvrage

Le rôle de la commission particulière

La **commission** qui anime le débat **est** :

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune partie prenante du projet.

À ce titre **ses membres sont indemnisés par la CNDP.**

- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis

Trois principes régissent le débat :

- La **transparence** des informations
- L'**équivalence** des prises de parole
- L'**argumentation** des échanges

Le rôle de la commission particulière

La CPDP a pour **missions** de :

- **Préparer** le débat public
- **Veiller** à la bonne information du public
- **Favoriser** la participation en mobilisant les publics les plus variés
- **Animer** les réunions publiques et autres dispositifs de concertation
- **Veiller** à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions
- **Rédiger** un compte rendu

Les **dépenses relatives à l'organisation matérielle** du débat sont à la charge du maître **d'ouvrage**.

Article L 121-9 3ème alinéa du code de l'environnement

Le rôle du maître d'ouvrage

Alliages & Territoires, filiale d'**Immochan**, branche immobilière du **Groupe Auchan** est chargé de :

- **Rédiger un dossier et une synthèse de présentation du projet** (dit dossier du maître d'ouvrage)
- **Présenter le projet et répondre aux questions**
- **Prendre, dans les trois mois suivants la parution** du compte-rendu du débat public, une décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet

cndp

Commission nationale
du débat public



Monsieur Jean FRÉBAULT

Animateur de la conférence-débat

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

La problématique proposée

- 1- Le sens du projet EuropaCity dans une métropole à enjeux multiples. Quelle urbanité pour le projet ?
- 2- L'enjeu d'un pôle de « centralité » ou « d'attractivité » entre Paris et Roissy
- 3- Plus largement, la question des centralités (avec un "s"), abordée à des échelles territoriales métropolitaines (périmètre Plaine de France, Grand Paris, Région Ile de France ...)

1- Le sens du projet EuropaCity dans une métropole à enjeux multiples. Quelle urbanité pour le projet ?

Quels sont les points forts et points critiques de ce projet dans un territoire d'une métropole mondialisée marquée par des dynamiques économiques, culturelles, sociétales... mais où existent aussi des inégalités, des fêlures voire des fractures, de la pauvreté

2- L'enjeu d'un pôle de « centralité » ou « d'attractivité » entre Paris et Roissy

Faut-il parler de pôle de « centralité » ou « d'attractivité » alors que le projet ne recouvre pas l'ensemble des fonctions urbaines attendues d'un centre ?

Comment s'inscrit EuropaCity dans le chapelet des composantes économiques et urbaines situées entre Paris et Roissy « le Grand Roissy » ?

Quel sens donner à un morceau de ville géré par le privé sans présence importante de la puissance publique ?

La problématique proposée

3- Plus largement, la question des centralités (avec un “s”), abordée à des échelles territoriales métropolitaines (périmètre Plaine de France, Grand Paris, Région Ile de France ...)

Quel constat sur les dynamiques et fragilités des pôles existants et sur le rôle structurant du réseau des centralités dans les grands équilibres du territoire ?

Quel impact potentiel du projet EuropaCity sur la trame des centralités urbaines, risques de déséquilibres ; y a-t-il ou non un risque de siphonage d’une partie des fonctions existantes (commerciales, culturelles, ...) ou d’absorption du potentiel de développement envisagé ?

Quelle est la vision des acteurs publics (et pas seulement d’EuropaCity) sur ces enjeux et ont-ils des esquisses de réponses ? Y a-t-il des projets de requalification ou de développement de ces autres pôles de centralité ?

Quelle contribution possible du maître d’ouvrage de contribuer à la dynamique sur ces autres pôles ? Quelle capacité d’intervention multi-sites ?

Programme de la conférence

Intervention de Bjarke INGELS

Architecte danois. L'agence BIG (Bjarke Ingels Group) a été retenue par la société Alliages & Territoires pour définir le projet architectural et urbain du projet EuropaCity

Intervention de Jacques LEVY EuropaCity et l'urbanité: grands enjeux

Professeur de géographie et d'urbanisme à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
Directeur du laboratoire Chôros.

Intervention de Guillaume FABUREL

Professeur à l'Université Lyon 2
Responsable de l'Axe Études urbaines à l'UMR Triangle (CNRS, École Normale Supérieure de Lyon, Université Lyon 2, Université de Saint-Étienne, Sciences Po Lyon) et de l'Atelier Formations et Expérimentations pédagogiques du LabEx Intelligences des Mondes Urbains

Échanges avec la salle



Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du **débat public**



Monsieur Bjarke INGELS

Architecte danois. L'agence BIG (Bjarke Ingels Group) a été retenue par la société Alliages & Territoires pour définir le projet architectural et urbain du projet Europacity

cndp

Commission nationale
du **débat public**

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du débat public



Monsieur Jacques LEVY

Professeur de géographie et d'urbanisme à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Directeur du laboratoire Chôros

cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du **débat public**



Monsieur Guillaume FABUREL

Professeur à l'Université Lyon 2

Responsable de l'Axe Études urbaines à l'UMR Triangle (CNRS, École Normale Supérieure de Lyon, Université Lyon 2, Université de Saint-Étienne, Sciences Po Lyon) et de l'Atelier Formations et Expérimentations pédagogiques du LabEx Intelligences des Mondes Urbains

cndp

Commission nationale
du **débat public**

Vous donner la parole
et la faire entendre.

cndp

Commission nationale
du **débat public**



Temps d'échange

cndp

Commission nationale
du **débat public**

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

Les règles du débat

Le droit à l'image

Si vous ne souhaitez pas que votre image soit reproduite dans le cadre des supports du débat, merci de nous le préciser. La reproduction d'images en dehors du cadre des supports émis par la CPDP engage la seule responsabilité de leurs auteurs.

Posez vos questions, donnez votre avis

Pour permettre le maximum d'interventions, le temps de parole est limité pour tous. Merci de vous présenter très distinctement, la qualité du verbatim en dépend.

1 minute pour poser une question

3 à 5 minutes pour donner votre avis

Les suites du débat

- **30 août 2016** : date limite de **publication du compte-rendu et du bilan du débat.**
- **30 novembre 2016** : date limite de **publication de la décision du maître d'ouvrage**

Dans le cas de la poursuite du projet, il indique les engagements pris pour répondre aux avis et attentes exprimés

Les prochains rendez-vous

Demain à Villiers-le-Bel : Atelier « Accès au site et enjeux de circulation-Déplacements par la route-impacts sur la qualité de l'air » 19h-22h

Mardi 7 juin à Gonesse : Atelier « Environnement-Dimension énergie climat » 19h-22h

Jeudi 16 juin à Aulnay-sous-Bois: « Réunion publique intermédiaire » 20h-23h



Et sur le **site Internet du débat !**
Merci de votre attention !
<https://europacity.debatpublic.fr>



cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.